

Histoires de Vern

26 juin 97 / Numéro 13

PRIX: 5 Francs

Sommaire:

<i>Editorial</i>	p. 1
<i>La Fanerie</i>	p. 2
<i>Les fêtes religieuses</i>	p. 3
<i>Conseils Pratiques</i>	p. 6
<i>Le ménage Mouizel</i>	p. 8

EDITORIAL

Trois ans déjà que le premier "Histoires de Vern" est paru. Nos lecteurs ont pris l'habitude de trouver ce petit bulletin régulièrement distribué grâce aux efforts de tous, et particulièrement du café tabac Jouanin et de la librairie "Lire et écrire", pour la somme modique de 5 f. Mais nous nous trouvons confrontés à une difficulté particulière: ce prix de vente modeste nous permet tout

juste de couvrir les frais de composition et d'impression. Et nous avons conscience que la qualité -des photos en particulier- n'est pas des meilleures. Nous avons exploré d'autres modes d'impression pour notre bulletin, mais ils feraient monter le prix de l'exemplaire dans des proportions importantes. Pourtant, de plus en plus de Vernois nous confient des documents passionnants, que nous voudrions vous présenter dans de meilleures conditions. Nous tentons dans ce numéro une expérience avec des photos tramées par un professionnel. Nous aimerions que nos lecteurs nous fassent part de leurs réflexions concernant l'édition de "Histoires de Vern", et peut-être des solutions qu'ils pourraient nous proposer pour améliorer sa qualité. Sont-ils prêts à le payer un peu plus cher pour avoir une qualité d'impression meilleure? Nous attendons vos réponses avec impatience: notre petite équipe dépense beaucoup d'énergie pour ce bulletin, et aurait bien besoin d'être soutenue par vos avis et vos suggestions.

R.G.



LA "FANERIE"

Aux environs de la St Jean, les patrons de ferme faisaient le tour de leurs champs et, au hasard, prenaient une poignée d'herbe. Ils la tiraient d'un coup sec. Si les brins cassaient net, il était temps de commencer.

Alors, de bonne heure le matin, le charretier attelait côte à côte ses chevaux sur la faucheuse. On profitait de la rosée car le foin se coupait mieux en étant légèrement humide.

Il y avait là, à pied d'oeuvre, le conducteur de la faucheuse; un homme suivait et rangeait au fur et à mesure le foin en *andins*; un autre aiguisait les sections de lame de la faucheuse et les remplaçait dès qu'elles cassaient ou ne coupaient plus (les cailloux, les taupinières les abîmaient). Pour faucher pendant 3 heures, c'est-à-dire un hectare environ et avec 3 chevaux, il fallait deux ou trois scies en fonction de l'état du terrain.

Une femme aidait aussi : elle tournait la meule pour permettre à l'homme d'aiguiser les sections. Ce n'était pas toujours simple : *"quand ils étaient mal lunés ou de mauvais poil, ils appuyaient plus dur! Une fois coupé, le foin devait sécher"*. On disait qu'on le laissait *queudrer*.

A partir du 2^{ème} jour, on allait régulièrement le retourner, à la fourche (ou à la faneuse plus tard). On *désandonnait*. Les anciens préféraient le faire à la main car la machine en laissait toujours à terre.

C'est toute cette activité qu'on appelait *faner*. Et cela n'était pas, comme disait la marquise de

Sévigné, *"batifoler dans un pré"*! Le travail était dur et se faisait généralement sous un soleil brûlant. Pour s'en protéger, on portait sur la tête un mouchoir noué aux quatre coins ou alors de grands chapeaux de paille.

On ne commençait jamais à faner avant le milieu de l'après-midi : il fallait attendre que toute la rosée se soit évaporée. Trois jours de fanage étaient nécessaires avant de commencer à rentrer le foin. Et encore, fallait-il que ce soit 3 jours de beau temps! A la moindre pluie, tout était à recommencer. Ramasser du foin humide, c'était le condamner à pourrir avant utilisation.

Parfois, la journée durait plus longtemps : *"Illettons qu'on devait finir à sept heures au soir. Ils disaient 'oh ça m'nace (le temps). On r'tournait 'core. Ah, on n'usait pas les draps!"*

Dans ces cas là, pour protéger le foin, on *arrollait* puis on faisait des *veilloches* (ou *veillotes* ou *mulons*, c'est-à-dire des petits tas de foin). Ainsi, il prenait moins l'eau. Dès que le soleil réapparaissait, on redéfaitait tout.

Malgré le travail fourni, il arrivait que la récolte perde parce que le temps s'était mis à la pluie : *"on en a perdu, perdu total. On a vu la pluie durer 15 jours! Il n'a plus de valeur. Il est bon à faire de la litière"*.

"Ca m'est arrivé un jour quand j'avais dix ans, un grand orage s'est produit ici [...]. Eh ben, c'est le jour St Jean, y avait des veilloches partout. Ca dérivait comme une rivière qu'on n'a pas beaucoup vu. Tout le foin était parti dans la rivière. Tout était perdu, tout était perdu... Deux heures tambour battant. Les routes étaient coupées. Tout..."

Que l'on imagine le malheur ! Comment nourrir les bêtes durant l'hiver à venir? Et sans bêtes, pas de lait, pas de beurre...

C'était donc les yeux constamment braqués vers le ciel que les paysans ramassaient le foin, à la merci du moindre caprice météorologique! D'ailleurs, alors qu'il était interdit de travailler le dimanche, le curé en donnait parfois l'autorisation lorsque le temps menaçait.

Les journées étaient longues. Combien d'heures de travail ? *"Ils ne comptaient pas, alors là ! Ils ne*

complaignent pas parce que ce n'était pas possible. Dès le matin! Enfin, on attendait qu'il faisait un peu chaud pour aller au foin quand même. Mais le soir, il faisait bon. A neuf, dix heures quelquefois, on était encore dans les prairies".

En fait la journée commençait vers 4 heures du matin. Après le lever, les hommes allaient curer l'étable et couper du trèfle pour nourrir les vaches, aidés par les pâtous. De même, on nourrissait les chevaux : foin, avoine, eau. Les femmes tiraient les bêtes.

A 5 heures, on avalait une soupe et un café (10 mn).

A 6h30, les hommes partaient à la rosée couper le foin. Les femmes restaient à la ferme pour s'occuper de la cuisine et des enfants.

Vers 8 heures, les hommes revenaient manger un bout de lard avec du pain et du cidre. Une demie-heure plus tard, ils retournaient à l'ouvrage.

Les femmes les rejoignaient dans la matinée lorsqu'elles étaient prêtes.

Le déjeuner avait lieu vers midi et demie : les femmes revenaient un peu avant pour préparer le repas. Celui-ci était généralement composé de galettes à l'oeuf en entrée (l'été, on servait plus volontiers du lait baratté -ribot- avec de la galette ou alors avec du pain grillé). Venait ensuite un morceau de viande (poule, lapin...) puis la salade. Lorsque le patron de la ferme refermait son couteau d'un geste sec, cela signifiait la fin du repas.

Alors, tandis que les femmes toujours en activité allaient traire à nouveau les vaches, les hommes faisaient *merienne* (la sieste). Mais celle-ci durait peu (environ une

demie-heure). Il fallait bientôt retourner aux champs.

Vers 4h et demie de l'après-midi, les femmes apportaient la collation dans le champ. Elles choisissaient un coin à l'ombre et étalaient la nourriture : ragoût de lapin, tête de veau, fraises, petits pois, saucisses... selon le jour. Et sans oublier le cidre frais !

Puis, vers 5h, on reprenait à nouveau le travail jusqu'à 8h du soir. Là, on dînait rapidement des restes et d'une beurrée. Les pâtous ramenaient les vaches dans les champs, les faisaient boire et ne rentraient qu'à la tombée de la nuit, à la chandelle.

Une grande ferme (40 hectares) nécessitait 4 hommes et 3 femmes à plein temps. A ceux-là, s'ajoutaient les journaliers pendant la *fânerie*: souvent des petits fermiers qui *rendaient le temps*, c'est-à-dire qui venaient aider pour payer le labour qu'on leur avait fait (faute de matériel).

Une ferme de 9 hectares comprenait 7 à 8 champs. Quand un fermier avait plusieurs champs de foin, on les faisait les uns après les autres.

A suivre...

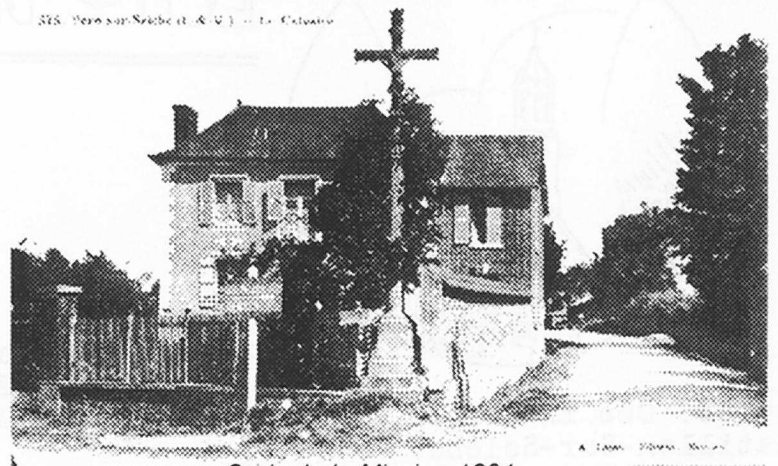
V.B.

Remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidées.

Les fêtes religieuses (suite)

Les Missions

Après la Révolution, la déchristianisation était telle qu'il fallait raviver la foi des paroissiens.



Croix de la Mission 1881

Rares furent les paroisses qui n'organisèrent pas leur Mission. C'étaient de très belles fêtes qui étaient préparées longtemps à l'avance. La dernière mission organisée à Vern date de 1949. Elle se déroula du 20 février au 13 mars sous le ministère de Monsieur Chevrier, recteur, et Mr Vauléon, vicaire. Les Révérends Pères Merlin, Chagnas, de Tavernier, prédicateurs rédemptoristes s'adressèrent aux différentes catégories de fidèles. Hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, enfants, avaient leurs propres réunions. De nombreuses réunions se déroulaient à l'église. Les prédications se voulaient vivantes et animées. Ainsi l'homélie devenait un jeu de rôle à deux personnages: Dieu et le Diable. Le premier rôle était tenu par un prédicateur dans la chaire, le second par un autre se déplaçant dans l'église. Les gens aimaient ces réunions. J'ignore s'il y avait beaucoup de conversions, mais par contre, ça animait la conversation.

Un soir le Père Missionnaire dit aux femmes: *"Vos hommes vont vous*

demander: que vous ont-il dit? Vous allez leur répondre: tu n'as qu'à y aller, tu entendras".

Le lendemain, aux hommes, il disait: *"Si vos femmes vous demandent: qu'est-ce qu'ils vous ont dit? Eh ben ils nous ont dit: dites à vos bonnes femmes qu'elles vous font un bon grog pour vous réchauffer".* Eh oui, parce que les réunions étaient toujours le soir et les gens venaient par village entier, et à pied.

Les derniers jours étaient consacrés aux confessions. Elles se faisaient par catégories aussi: un jour pour les hommes, un jour pour les femmes, etc... Il y avait la presse ces jours là.

Le jour de la clôture arrivait, et tous les paroissiens étaient là. Il fallait arriver de bonne heure pour avoir une place. On y apprenait de nouveaux cantiques. A l'issue de la cérémonie, les hommes recevaient un crucifix, et les femmes un évangile.

On pouvait aussi y acheter chapelet ou image. Qui n'avait pas son crucifix à la tête de son lit ou sur la cheminée?

Il y avait également d'adorables petits bénitiers en velours ou faïence, qui étaient accrochés au mur au-dessus de la table de nuit et qui naturellement contenaient de l'eau bénite!

Les missions étaient aussi le prétexte pour ériger un nouveau calvaire ou remplacer un ancien. A l'occasion de celle de 1949, on remplaça une croix de bois très endommagée à la Croix Malinge, et ce, grâce à un don particulier: un chêne sur pied fut mis à la disposition de la paroisse par Mme



ECHO DE VERN SUR SEICHE

SAMEDI 20 JANVIER 1934

QUARANTE HEURES.

Demain, lundi et mardi, auront lieu dans notre église les Exercices solennels des Quarante heures par Monsieur l'abbé Daux recteur de

Matillon-Sur-Seiche.

Bulletin paroissial de 1934 annonçant les "40 heures"

VERN-SUR-SEICHE

(20 Février -- 13 Mars)



DILLEN. Éd., ISSOUDUN

Offert par l'Œuvre de Saint-François de Sales

(JANSSENS, Pinx.)
Rep. int.

M. l'Abbé CHEVRIER,
RECTEUR.

M. l'Abbé VAULÉON,
VICAIRE.

SOUVENIR DE LA MISSION 1949

RR. PP. MERLIN,
CHAGNAS,
DE TAVERNIER,
RÉDEMPTEURISTES.

Piquerele de St Armel à charge d'en faire un nouveau calvaire. Mr Oury, après avoir abattu l'arbre, le débita, le mit en oeuvre et l'installa dans un socle de maçonnerie réalisé par Mr Pérouas.

Les Quarante Heures:

Pendant ces fêtes religieuses, des cérémonies et exercices étaient organisés pour renforcer la foi. Là, l'église était décorée de guirlandes en tarlatane rouge et blanche. Comme précédemment, des prédicateurs ou des missionnaires officiaient.

La Fête Dieu:

Dans le n° 11, nous avons relaté la cérémonie religieuse avec tout ce qu'elle comportait. Mais l'aboutissement de cette fête ne se faisait que le dimanche suivant. Donc ce deuxième dimanche de Fête Dieu, après les Vêpres, nous défaisions le reposoir, arrachions les branches de bouleau que les hommes présents se partageaient pour en faire des balais!

Puis quant tout était fini, nous allions au café Delourmel manger galettes et saucisses, puis vin et gâteau offert par le Comité Maria Lebreton⁽¹⁾ et tard dans la soirée chacun y allait de sa petite chanson, c'était sympa. Je me souviens que Monsieur Piette, l'instituteur et secrétaire de Mairie nous chantait toujours la même: c'était un amoureux qui venait demander la main de sa fille à une mère et la mère répondait "*elle me casse toute la vaisselle, elle ne sait rien faire à mon goût, prenez-moi, vous ferez bien mieux. Ce à quoi il répondait Oh là! là! la tête vous dodine et vous n'avez plus qu'une dent, mon coeur et mes amours sont pour votre fille, allez, vous n'êtes point à mon goût ma bonne femme, y'a rien pour vous. Comment une*

femme de votre âge etc...). Il avait beaucoup de succès. Tout se terminait donc en chansons, car il n'était pas question de bal à cette époque. Il n'était pas question de danser le dimanche.

⁽¹⁾ Maria Lebreton était responsable d'un reposoir et le comité était constitué de ceux et celles qui avaient préparé le reposoir

CONSEILS PRATIQUES... CONSEILS PRA

Bulletin communal n° 73, 1930

Année bissextile

Article 1^{er}

"Quand l'année sera bissextile, le jour supplémentaire sera reporté à la fin du mois de novembre"

Article 2

"Tous les habitants de la France devront rester au lit depuis le 30 novembre au soir jusqu'au 1^{er} décembre à 6 h du matin".

Article 3

"Tout contrevenant au présent décret sera immédiatement saisi et arrêté par la gendarmerie qui devra rester sur pied pour l'exécution du premier arrêté".

"Ne sera-ce pas plus économique et moins embêtant que le changement d'heure? Tout le monde ensemble au moins aura un jour de congé complet de 24 heures".

J.C. R.

Les Rogations

Essentiellement en milieu rural, cette pratique avait été instituée pour demander à Dieu sa protection pour les biens de la terre. Les Rogations avaient lieu en Mai, pendant les 3 jours précédant l'Ascension. Comme partout dans les campagnes, ces fêtes revêtaient un caractère important. Tôt le matin, -5 heures- le prêtre accompagné de deux enfants de chœur et nous, les fidèles, nous allions en procession vers les calvaires aux 4 coins de la commune: la Croix Malinge (route de Vaugon), puis la Croix de pierre à Seiche (route de Bouillants), et la Croix Rouge (route de Rennes).

Pendant la procession nous chantions les litanies des Saints en latin. Ces fêtes étaient très suivies et pour cette occasion un trône bien fleuri au pied de la croix était édifié par les habitants les plus proches du calvaire. Ensuite on regagnait l'église pour une messe et chacun repartait pour une longue journée de travail.

A la Saint Marc, le 25 avril, des processions identiques, et dans le même but se déroulaient de la même façon.

Le Pain Bénit:

Aux dimanches ordinaires, il était d'usage qu'une famille offre le pain bénit. Pendant la messe, le sacristain distribuait le pain bénit, en l'occurrence deux petits pains, que l'on partageait religieusement entre tous les membres de la famille rassemblés à la maison. Mais pas question de tremper ce pain là dans le café, ç'aurait été un sacrilège. Pourquoi? Mystère!

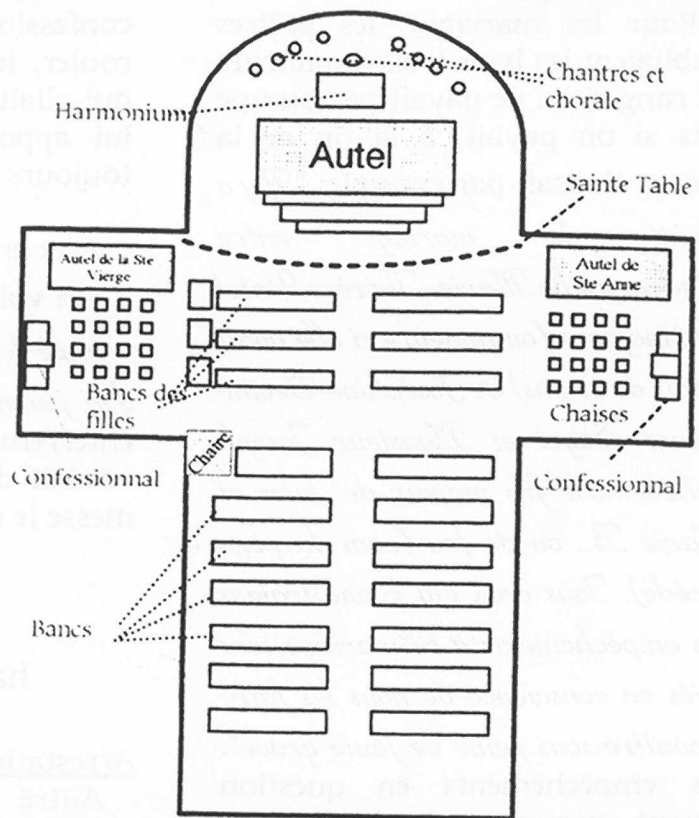
En retour, on faisait une offrande. Ça s'appelait "l'offrande pour l'église": la famille devait donner la valeur d'un pain de six livres. Mais avant ces petits pains, c'était tout un panier de bouchées de pain qui étaient distribuées à tous les fidèles pendant l'office. Aujourd'hui, toutes ces coutumes ont disparu, de tout cela, il reste l'offrande pour l'Eglise.

Les offrandes particulières:

Jusqu'aux années quarante, il n'était pas rare de voir à l'autel de la Vierge une ou plusieurs assiettes de beurre. Voilà l'explication: A la première barattée d'une jeune vache, on portait une motte de beurre à l'église, pour que la bête réussisse. Et ça, tout fermier le faisait et le dimanche suivant, l'assiette était sur l'autel, vide, bien sûr. Et le prêtre du haut de la chaire disait: "*Nous allons prier pour la ou les familles qui ont fait une offrande à l'autel de la Vierge*" (Il n'y avait pas de vache folle à l'époque).

La tenue et les places, à l'église:

Il était aussi inconcevable d'aller à l'église tête nue, ou bras nus... ou de parler! Eh oui! c'était la maison du Bon Dieu donc on devait la respecter. Pour les places: les hommes dans les chaises des chapelles, c'est-à-dire les transepts,



et les femmes dans la nef, sur les bancs du milieu de l'église. Chaque place était numérotée en noir sur une plaque en émail blanc.

Dans les chapelles il y avait des chaises volantes, c'est-à-dire qui n'appartenaient à personne. Mais il y avait aussi les prie-Dieu, ces chaises à double plateau dont celui de dessus se relevait pour qu'on puisse se mettre à genoux; on le rabattait pour s'asseoir. Sur l'appui du haut, était gravé le nom du propriétaire ou une plaque de cuivre toujours pour y écrire le nom. Ces prie-Dieu étaient rangés le long du mur et jamais déplacés.

On payait pour les bancs et les prie-Dieu le droit de place à l'année. Quant aux chaises volantes, on payait 2 sous (10 centimes) chaque dimanche.

Ces sommes revenaient au bedeau, pour payer ses services.

Les enfants, eux, étaient assis sur des petits bancs près de la Sainte Table⁽²⁾ les garçons à droite et les filles à gauche. Les enfants des écoles privées devant, et ceux de l'école publique derrière pour les filles. Pour les garçons la surveillance était moins stricte. Derrière le choeur il y avait l'harmonium, les chantres et la chorale.

⁽²⁾ La Sainte Table, c'était cette grille de fer forgé, recouverte d'un tissu brodé que l'on tenait dans sa main pour communier. Plus tard il y a eu un petit plateau en or qu'un choriste tenait sous le menton des fidèles pour éviter que l'hostie ne tombe.

Les Mariages

Pour les mariages, les prêtres publiaient les bans trois dimanches de rang si on ne payait pas ou une fois si on payait, à la fin de la messe. Il disait par exemple: "*Il y a projet de mariage entre Mademoiselle Marie-Thérèse Untel fille majeure (ou mineure si elle avait moins de 21 ans) de Joséphine Devine épouse Sayet et Monsieur Joseph Ychébenaise fils majeur de Jules et Marie B... ou de feu (nom du père décédé). Tous ceux qui connaîtraient des empêchements à ce mariage sont priés en conscience de nous les faire connaître sous peine de faute grave*". Les empêchements en question étaient par exemple le lien de parenté, ou si la jeune fille avait eu un enfant...

La délation était parfois de mise. Ce qui explique peut-être qu'on préférait limiter le nombre de bans

Les futurs époux devaient présenter un billet de confession, mais là souvent le prêtre se faisait rouler, le futur trouvait toujours un bon copain qui allait à confesse à sa place et à son nom pour lui apporter le dit billet. Comme quoi il y a toujours eu le système D.

Aux enterrements

Un voisin nous disait: "*Quand ma bonne femme a trempé les mains dans l'eau bénite, ell'n'fout pus ren d'la journée*"! (eh bien oui, parce qu'autrefois les enterrements étaient toujours le matin, et il voulait dire par là que quand elle avait été à la messe le matin, la journée était terminée).

Y.B. et L.P.

Le ménage Mouizel: hardes ensanglantées et sangsues

Arrestation:

Autre chirurgien, autre destin. J.B. Mouizel, confrère du maire et notable de la commune, est arrêté avec sa femme le 11 floréal après-midi, par Cluny, juge du tribunal révolutionnaire de Rennes, envoyé pour dresser procès-verbal de ce qui s'est passé à Vern. Il rapporte ainsi cet événement:

*N. 640
Sav. Vivon*



*Commission militaire révolutionnaire, établie à la suite des armées des
Côtes de Brest et de l'Ouest réunies.*



LA LIBERTÉ OU LA MORT.

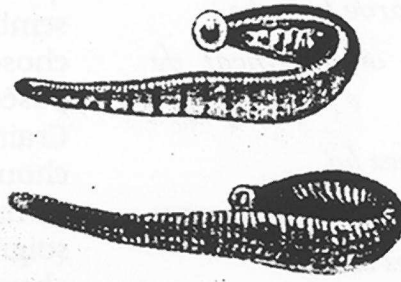
"J'ai ensuite de ce trouvé un notable de cette commune qui m'a déclaré être chirurgien et que j'ai requis de me faire fournir une voiture pour transporter les blessés (il s'agit de 2 chouans) Par ces réponses vagues et mille propos évasifs, il m'a paru très suspect; je me suis transporté chez lui, où faisant perquisition avec Sabatier, Maréchal des Logis en chef du 24^{ème} régiment de cavalerie, j'ai trouvé une femme et quantité de hardes et de draps ensanglantés, et Sabatier a trouvé un fusil caché dans un lit et une paire de pistolets cachés dans un buffet. J'ai sur le champ ordonné que l'on s'empara de ces individus et les ai ainsi fait mettre en état d'arrestation. Faisant route pour revenir au château le petit chouan qui était sur la voiture s'écria; « l'on m'amène comme brigand, je suis moins coupable que cet homme et cette femme qui sont devant moi », en désignant le notable et sa femme."

Interrogatoire

Dès le 13 floréal, J.B. Mouizel est amené avec 7 autres paysans de Vern et des environs devant la Commission Révolutionnaire Brutus Magnier, siégeant au ci-devant Présidial de Rennes (hôtel de ville actuel) en séance publique.

Interrogé sur ses noms, prénoms, âge, qualité, profession et demeure

Répond qu'il se nomme Jean Baptiste Mouizel âgé de 46 ans chirurgien demeurant au bourg de



Sangsues officinales.

Les jours de gloire sont oubliés...

Verne notable et ci devant officier municipal de la commune.

à lui demandé depuis quel jour il est arrêté et pourquoi

R. Je suis arrêté depuis mercredi dernier (vieux stile) et j'en ignore les motifs.

à lui d^e s'il n'a pas été trouvé chez lui quantité de hardes et draps ensanglantés

R. Le fait est vrai, mais cela provient des sangsues qui ont été posées à ma femme

à lui d^e à quel dessein il avait caché dans un de ses lits un fusil

R. le fusil à la vérité a été trouvé chez moi, mais j'ignore qui l'y a mis.

à lui d^e s'il n'a jamais eu d'armes à feu ou autres chez lui

R. je n'ai jamais eu qu'un sabre.

à lui objetté qu'il en impose a justice puisqu'il a été trouvé chez lui outre son fusil deux pistolets qui étaient dans un buffet.

R. les pistolets sont à moi ils ont été pris sur mon lit où je les avais posés

à lui d^e s'il en avait fait sa déclaration à la municipalité

R. que oui.

a lui observé qu'il n'était pas besoin de trouver chez lui tant de pièces pour convaincre qu'il est un chouan et un contre révolutionnaire, puis qu'il a été trouvé muni d'une cocarde blanche.

R. je n'ai jamais été chouan ni contre-révolutionnaire et je n'ai jamais porté de cocarde blanche.

a lui d^e s'il a un certificat de civisme

R. oui qu'il est chez lui.

a lui d^e si depuis peu il n'a pas pansé des volontaires blessés

R. non

a lui d^e s'il n'a pas pansé chez lui des chouans ou présumés tels

R. non jamais

a lui d^e pourquoi et dans quel intention il avait posé des pistolets sur son lit

R. on parlait des chouans dans nos environs et c'était dans l'intention de me deffendre contre eux ayant toujours été patriote

a lui observé que malgré toutes ses dénégations il ne peut être regardé que comme chouan et subir le sort qui les attend puisque non seulement il a été trouvé chez lui deux pistolets cachés dans un buffet et dont il n'avait pas fait la déclaration mais encore un fusil aussi caché.

R. je ne dois pas être dupe si un fusil se trouve chez moi et que quelqu'un l'y ait mis.

a lui observé qu'il ne peut faire croire que sa femme malgré toutes ses sangsues se promène de lit en lit et les ensanglante tous.

R. qu'elle a coutume de changer de lit et qu'elle pourrait fort bien les avoir ensanglantés au moins je n'en connais pas d'autre cause.

à lui relu a persisté et signé.

Cet interrogatoire est pour le moins consternant quand on le compare à de nombreux autres: il semble évident qu'il cherche à cacher quelque chose d'inavouable sous ses histoires de sangsues posées à sa femme. A-t-il soigné des chouans? Craint-il d'être accusé d'avoir porté secours à des chouans quand il répond évasivement à la demande de voiture de Cluny? Les républicains soignés chez lui par le maire l'ont été en son absence. Ignore-t-il de qui il s'agit? Cet interrogatoire est-il trop proche des évènements et n'a-t-il pas pu mettre au point une tactique? Que faut-il penser de l'accusation du jeune chouan? Autant de questions sans réponses.

En ce qui concerne les sangsues, il faut savoir que la saignée du temps de Molière est toujours pratiquée et qu'elle atteindra son apogée avec Broussais, chirurgien militaire malouin de cette époque. Ce dernier pense que ce petit animal amphibie, hôte des étangs, pompe de préférence les substances les plus nocives répandues dans le sang.

Incarcération.

J.B. Mouizel rejoint alors la "bande des 37 chouants". Le 19 floréal, il écrit de la prison Marat au Citoyen Defiennes, accusateur militaire au tribunal, pour se plaindre de la dilapidation de son mobilier "par ceux mêmes qui ont été apposés pour le conserver"(sic). Il argumente ainsi: "tant que la loi n'aura point prononcé sur mon sort, il m'appartient; il est juste qu'il me soit conservé. Ce doit être un dépôt sacré pour le garde à qui il est confié dans le cas où je serais jugé et destitué de tout. Le garde de mes effets ne doit pas se les approprier, il doit veiller également à leur conservation parce qu'ils seront alors propriété de la république." Aussi demande-t-il que son fils Jean-Baptiste puisse entrer dans sa maison et prendre soin de ses affaires. Il y a alors apposition de scellés.

Réclamation, certificat de civisme et mort.

Le 20 floréal, il est réclamé, en sa qualité de chirurgien, en même temps que le maire par la municipalité de Vern (cf n°12)

Le 3 prairial, soit 2 semaines plus tard, un certificat de civisme est remis à son fils Jean-Baptiste, 16 ans. Pour lui, il arrive trop tard: c'est le jour de sa mort tel qu'il est indiqué sur le registre d'écrou: "Mort à l'infirmierie de cette prison le 3 prairial l'an 2 républicain". Il a alors 46 ans.

Interrogatoire et mise en liberté de sa femme.

C'est à travers l'interrogatoire bien tardif de Julienne Gaudé que nous trouvons quelques réponses. Interrogée le 5 Messidor (soit le 23 juin), près de 2 mois après l'arrestation:

"Répond que des militaires en grand nombre entrèrent dans sa maison lui demandèrent les clefs des armoires afin de faire la fouille... elle répondit qu'elle ne les avait pas, mais bien son mari qui était près le bourg à chercher un équipement de harnais pour amener des malades à Rennes... elle alla chercher son mari... deux militaires l'accompagnèrent, ... à son retour son mari et elle trouvèrent les armoires enfoncées... ils firent une perquisition... ils ne trouvèrent rien de suspect... ils s'emparèrent de deux pistolets et d'un sabre, lesquelles armes le dit Mouizel avait déclarées..., ils prirent jusqu'à ses lancettes, ciseaux et couteau et quoiqu'ils n'eussent rien trouvé comme de raison puisqu'ils ont toujours été d'excellents patriotes, ils les conduisirent en prison à Rennes où son mari aussi innocent qu'elle est mort de chagrin...;il fut toujours

honoré de la confiance de ses concitoyens puisqu'ils l'ont appelé successivement à remplir les fonctions d'officier municipal, de notable et d'officier de la garde nationale...; le jour que les chouans vinrent, il se joignit à la garde nationale de Châteaugiron pour les combattre.

- Représenté qu'on ne pouvait faire la fouille chez elle sans un motif

- Répond que la garde nationale de Châteaugiron et Nouvoitou entrant dans le bourg de Vern aperçut un particulier fuir à travers les jardins, tira dessus, ce pauvre citoyen croyant que c'étaient les brigands avait pris la fuite, on le reconnut pour s'appeler Jean Gaudé de la commune de Vern, excellent patriote; alors le commandant le fit porter chez le Citoyen Mouizel où il mourut au bout de son sang; une heure et demie après la troupe qui entra chez eux aperçut du sang sur un lit, leur dit qu'ils avaient pansé des chouans et les



Broussais soignant un malade. Lithographie d' A. Dupuy

conduisirent pour ce motif en prison, malgré leurs réclamations.

Signé: *Juston juge de paix, officier de police et de sûreté du canton de Rennes.*"

On y apprend que c'est bien "parce qu'ils avaient pansé des chouans" qu'ils ont été incarcérés, elle et son mari. Mais de nouvelles questions surgissent, les instruments de chirurgien sont-ils considérés comme des armes? Que veut dire "mort de chagrin"? Quant à l'intéressée, il est noté dans le registre d'écrou par Juston, juge de paix, le 5 messidor, qu'elle "avait été transférée à St Yves et incarcérée sans motif". Elle a donc été mise en liberté après son interrogatoire.

Les Mouizel et l'état-civil

Le registre de l'époque nous apprend que la promesse de mariage entre Julienne Gaudé et "Jean III Mouizel maître chirurgien fils majeur d'honorables personnes, Sieur du Tertre" a eu lieu le 15 janvier 1776: il a alors 28 ans. Leur fils Jean Baptiste Philippe sera baptisé le 17 janvier 1778. Le père est alors appelé "chirurgien juré", c'est-à-dire qu'il a prêté le serment pour la maîtrise de sa

Ont participé à ce bulletin:

Yvonne Bernard
Armelle Biscéré
Viviane Boury
Marie-Thérèse Guilloux
Romain Guilloux
Jean Houssais
Camille Lagarrigue
Jocelyne Lemée
Léon Pérouas
Jean-Claude Reucheron

corporation et qu'il veille à l'observation de ses statuts et règlements.

Enfin une naissance bien particulière nous le montre dans le rôle d'accoucheur. Il s'agit de "Jean Baptiste fils naturel d'Anne Fraleu de la paroisse de Corps-Nuds, ainsi qu'il nous a été déclaré par M^e J. B. Mouizel chirurgien en ce bourg, né de ce jour 19 fevrier 1791 chez le dit a été baptisé ce même jour, parrain M^e J.B. Mouizel, Marraine Anne-Julienne Briand". Signé: Anne Briand, Mouizel, Hillion. Anne Fraleu est une vagabonde qui a eu plusieurs fois affaire à la justice.

Les Mouizel et la chicane:

Diverses affaires de la Justice de Paix montrent que l'un et l'autre n'étaient pas en très bons termes avec leur entourage.

En octobre 1793, une affaire de propriété de terrain oppose J.B. Mouizel à Gui Bazin: il y aura accomodation à ses dépens.

Le 30 ventôse an 2 il fait citer M^{is} Le Normand et Georges Jus son mari pour mauvais propos tenus contre lui. Il sera débouté et condamné aux frais de Jus soit à 10 livres, 13 sols, 6 deniers.

Le 30 frimaire an 3, Julienne Gaudé, veuve Mouizel est citée à comparaître "pour dommages causés à la levée du dit Maloeuvre de la récolte dernière de la pièce de la Chesnaie près le Bouâle estimée par Georges Jus expert de la Gaudé (ses mauvais propos contre son mari défunt semblent oubliés) et Christophe Ducrest expert dudit Maloeuvre à 4 boisseaux d'avoine que la dit Gaudé refuse de payer ou fournir"?

Le 30 pluviôse an 3, le citoyen Duhoux de Châteaugiron porte plainte contre elle pour dettes de 150 livres.

Ses propriétés recensées la mettent pourtant bien à l'abri de la misère, semble-t-il .

Tel est le drame d'un ménage vernois parmi d'autres de l'époque révolutionnaire, reconstruit à travers la confrontation de divers documents d'archives .
M.T. G.

HISTOIRES DE VERN

Association "Vern 1789" Centre des Marais 43, r. de Châteaubriant Vern. Directeur de la publication: R. Guilloux, autorisation de paraître du 27 août 1994